

recrute



JURISTE DROIT DU TRAVAIL

pour la région Auvergne-Rhône-Alpes
POSTE BASÉ À LYON

Au sein de la Direction Régionale Développement de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes et sous la responsabilité hiérarchique de Nicolas – Secrétaire Général Adjoint, vous serez en charge d'accompagner les entreprises artisanales, les créateurs d'entreprises artisanales, d'autres services de la CMA et partenaires, en matière de droit du travail.

VOUS ÊTES

Titulaire d'un Bac +5, vous justifiez idéalement d'une première expérience de plus d'un an dans une fonction similaire.

Vous êtes reconnu/e pour votre capacité d'adaptation, votre autonomie, votre curiosité juridique ainsi que pour vos qualités relationnelles et rédactionnelles. Vous appréciez travailler en équipe et en réseau, en faisant preuve de rigueur et de discrétion.

Des déplacements sont possibles dans le cadre de l'animation de formation.

CONDITIONS DU POSTE

- CDD 12 mois
- Temps plein
- Prise de poste au plus vite
- Statut Cadre
- Localisation : Lyon
- Prise en charge de 75% de l'abonnement de transport ou forfait mobilité
- Tickets restaurant
- Mutuelle entreprise
- Permis B, déplacements ponctuels

SAVOIR ÊTRE
UTILE

JE CANDIDATE

Adresser votre candidature par courriel :
recrutement@cma-auvergnerhonealpes.fr

VOUS FAITES

Assurer une veille juridique essentiellement en droit du travail, à destination :

- des entreprises artisanales et des créateurs d'entreprises artisanales ;
- des autres services de la CMA.

Conseiller les artisans et futurs artisans ainsi que les services de la CMA et les autres organismes partenaires

- sur leurs demandes, principalement en matière de droit du travail ;
- sur toute autre question juridique susceptible d'intéresser une entreprise artisanale.

Créer des outils d'information juridique

- à destination des artisans, des services de la CMA et des autres organismes partenaires

Assurer des formations juridiques à destination des entreprises artisanales :

- concevoir des formations sur la thématique ;
- animer des formations.

Assurer un conseil de premier niveau

- sur la réglementation de la Protection Sociale du travailleur non salarié ou d'autres thématiques en lien avec l'activité de la CMA

Vous pourrez être amené(e) à participer à toute mission support nécessaire au bon fonctionnement du service.

NOUS SOMMES

UN SECTEUR SI ATTACHANT

Savoir être utile à la communauté de l'Artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est notre grande ambition.

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, en constante transformation, se réinventent chaque jour pour toujours mieux répondre aux attentes de la jeunesse, des néo-entrepreneurs, des entreprises artisanales et des collectivités. **Alors, vous aussi, saisissez l'opportunité d'un monde qui évolue en permanence.**

Quand l'intérêt général rejoint la performance économique !

Notre raison d'être : faire naître les passions, faire grandir les compétences, faire grandir les projets, faire grandir les entreprises, faire grandir les territoires. Une ambition forte qui constitue autant de chances à saisir, des opportunités pour être utile, pour donner du sens à son travail, au service d'une communauté clé de l'économie française : l'artisanat, qui incarne l'authenticité, la convivialité, la qualité et la proximité.

VOUS AUSSI,
VOUS VOULEZ FAIRE
GRANDIR L'ARTISANAT ?
REJOIGNEZ-NOUS.



CMA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Une couverture régionale, un ancrage local.

- 12 CMA départementales - 24 agences
- 650 collaborateurs - 300 élus
- 228 000 entreprises artisanales.